

Le travail des étudiants

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Assemblée nationale
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



2007
Rapport présenté par
M. Laurent Bérail

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : [Avis et Rapport](#)

Traité par : Section du Travail

Adopté le : 28/11/2007

Mandature : 2004-2010

Rapporteur :

Bérail Laurent

[Télécharger le texte](#)

[Télécharger la fiche de communication](#)

PRÉSENTATION

L'exercice d'un travail salarié pendant les études est aujourd'hui une réalité pour un grand nombre d'étudiants. Tout en reconnaissant que les situations de contrainte financière qui l'engendrent doivent être réduites, le Conseil économique et social considère qu'il peut être un atout en terme d'autonomie, d'expérience et d'insertion professionnelle dès lors que les moyens sont donnés de concilier études et emploi. En ce sens, l'avis présente des propositions innovantes pour que le travail étudiant soit reconnu et valorisé par les universités, les entreprises et les politiques publiques.

Descripteur Eurovoc :

étudiant, travail temporaire, expérience professionnelle, autonomie, relation école-vie professionnelle, entreprise, contrat de travail, ressource économique, France

Domaine Eurovoc :

